

### **1-Vérification du quorum**

16 personnes présentes, quorum atteint

### **2-Désignation d'un secrétaire de séance**

Adeline Marchika représentante des parents d'élèves FCPE se propose.

### **3-Adoption de l'ordre du jour**

Adopté à l'unanimité

### **4-Adoption du PV du CA précédent**

Adopté à l'unanimité

### **5-Bilan pédagogique année 2017-2018**

Cf document joint :

- Rapport d'activité

Discussion sur les solutions pour limiter les dégradations des locaux par les élèves.

- Bilan de la politique documentaire

- Rapport d'activité de l'infirmerie

Remarque sur la difficulté à faire réussir les élèves ayant un PAP

Proposition de l'infirmière de demander une formation collective à destination des enseignants pour les élèves « dys ».

Proposition d'un enseignant de faire une réunion sur les PAP le jour de la pré-rentree avec les professeurs principaux et l'infirmière, qui expliquerait qui fait quoi, comment accompagner les élèves « dys », quelle transmission des dossiers d'une année à l'autre....

Demande d'un enseignant de modification du paragraphe sur les PAP dans le rapport de l'infirmerie.

Remarque sur l'absentéisme des élèves pas assez détaillé dans le rapport parce qu'il manque un vrai chapitre sur la vie scolaire.

Décision de reporter au prochain CA l'adoption de ce bilan après ajout de statistiques détaillées sur l'absentéisme des élèves, un bilan de vie scolaire et une modification du paragraphe sur les PAP.

Adoption reportée au prochain CA

### **6- Protocole d'assiduité :**

Ce protocole a pour objet de réduire le nombre d'absences aux évaluations quel que soit le type d'évaluation.

Avis globalement favorable du conseil pédagogique.

Débat :

L'intérêt éducatif du protocole est établi mais

1-Quelle est la valeur légale de ce document par rapport au RI.

Réponse de M. le proviseur : Il est conçu comme une annexe du RI. Sur le volet obligation des élèves il faudrait renvoyer au protocole d'assiduité.

2-Peut-on exiger un certificat médical ?

Non mais un document peut être fourni par la famille.

3-Problème juridique du 0. Entre-t-il dans la moyenne ? Peut-il être contesté en justice ?

Réponse de Monsieur le proviseur : les enseignants gardent la main sur la possibilité d'un rattrapage ou celle de neutraliser un 0 pour une absence valablement justifiée.

Proposition de calendrier de Monsieur le proviseur :

En novembre : un 1<sup>er</sup> CA d'installation, une commission permanente pour amender le RI et introduire le protocole d'assiduité, puis un CA budgétaire et avec les projets de voyages

M. le proviseur propose un vote sur le principe de ce protocole dans un 1<sup>er</sup> temps

4 absents, et 12 pour.

Approuvé à la majorité

### **En parallèle, réflexions sur la réforme du baccalauréat.**

- Elle doit supprimer un certain nombre d'épreuves finales, par contre elle multiplie les épreuves en internes et en cours d'année scolaire, donc les difficultés à gérer les problèmes d'absences et de fraude.

- Ce nouveau bac est évalué en grande partie en interne (à 50%) avec les risques inhérents à cette organisation : les professeurs notent leurs élèves dans leur établissement. Le risque de manque d'équité lié aux CCF risque de dégrader la qualité du baccalauréat
- Pour ces épreuves internes, l'échéancier sera national dans des conditions d'examen tant pour l'occupation des salles que pour l'utilisation du personnel, ce qui entraînera de nombreuses perturbations pour les autres élèves (salles et enseignants indisponibles).

### **7- DBM prélèvement sur fond de réserve**

Proposition de prélèvement sur le FDR de 50 000 € pour abonder le budget 2018 : téléphone 15000 € + gaz 1 0000 € + photocopies administration 1 0000 €+ photocopies enseignants 15000 €

Approuvé à l'unanimité

### **8- Conventions ARDAM, 300 € groupement de commande Région, MAIF.**

- ARDAM : 300€
  - Assurances : économie globale de 1529,76 € en modifiant les contrats d'assurances : remorque, Renault Master, Renault Traffic et Opel Combo.
  - Groupement de commandes Région pour les contrats d'entretien.
- Vote global des conventions :

Approuvées à l'unanimité

### **9- Pour information : abandon du projet de banalisation du 16 octobre à partir de 16h**

La commission permanente avait validé deux demi-journées banalisées les 1<sup>er</sup> et 16 octobre à partir de 16h. La 1<sup>ère</sup> a eu lieu. La seconde réunion devait avoir lieu après une journée de rencontre avec la DGESCO, réunion qui a été ajournée. La seconde demi-journée de banalisation est donc reportée.  
(Rappel : les réseaux d'établissements doivent remonter leur proposition le 15/11 et Madame la Rectrice rendra son projet d'arbitrage début janvier).

### **10-Projet de théâtre forum sur la laïcité**

Projet présenté par Mme l'assistante sociale pour un public d'élèves de 1<sup>ères</sup> STMG.  
Devis de 1500 € à financer par des crédits alloués par le Rectorat.

Approuvé à l'unanimité

### **11-Proposition de répartition des IMP (indemnités pour missions particulières)**

2 propositions étaient préparées, une 3<sup>ème</sup> émerge pendant le CA : cf. document annexé.  
Vote de cette 3<sup>ème</sup> proposition : 14 abstentions et 3 pour

Adoptée à la majorité

### **12-Projet de ventilation du solde DGH**

Monsieur le proviseur fait 2 propositions sur les volumes d'HSA à transformer

- 1<sup>ère</sup> proposition avec un solde de -176,2
- 2<sup>nde</sup> proposition avec un solde de +3,8

Après débat une 3<sup>ème</sup> proposition émerge, cf. document joint.

Le vote est reporté au prochain CA.

## **QUESTION DIVERSES DES REPRESENTANTS PARENTS D ELEVES**

- 1- Pouvons-nous faire un point sur les professeurs absents et leurs perspectives de remplacement, ainsi que pour les AED et tous personnels de l'établissement ?**  
⇒ Au LGT tous les postes sont pourvus.
- 2- Bilan de Parcousup et nombre de bacheliers sans affectation du LGT. Cf le rapport d'activité**
- 3- Les bourses devant être versées sur le compte cantine, comment a été résolu le problème des élèves boursiers pour qu'ils puissent déjeuner au restaurant scolaire ?**  
⇒ Réponse de Madame la gestionnaire : tous les repas pris sont enregistrés en post-paiement.

- 4- Quand les reliquats des comptes cantine et cafétéria des élèves qui ont quitté le lycée seront-ils remboursés aux familles ?**  
 => Réponse de Madame la gestionnaire : ils sont remboursés à la demande et sous réserve de dépasser 8 €. Cela s'est fait en plusieurs fois, il reste 26 soldes à rembourser.
- 5- Quelle est la procédure pour mettre en place un PAP ?**  
 => Déjà évoqué dans les bilans : une réunion des professeurs principaux est prévue pour préciser la procédure.
- 6- Les élèves et leurs parents souhaiteraient connaître les horaires d'ouverture de l'infirmerie.**  
 => Réponse de Madame l'infirmière : les horaires sont affichés sur la porte et indiqués dans le rapport de l'infirmerie. Toutefois les infirmières peuvent, sur ces horaires, intervenir sur une action (réunion) ou une urgence. Ce problème est lié au manque de personnel de santé.
- 7- Pouvez-vous nous faire un retour des récentes discussions qui ont eu lieu entre les établissements du secteur, et les orientations qui sont prises sur la réforme du Lycée ? Comment les élèves seront accompagnés dans leur décision d'orientation dans un contexte où la réforme se construit en cours d'année ?**  
 Calendrier  
 Le lycée aura 7 spécialités très probablement avec IN (information numérique) ce qui 'était pas dans la 1<sup>ère</sup> proposition, 8 avec SI (sciences de l'ingénieur) et 9 s'il obtient la spécialité arts.  
 Cela compliquera beaucoup la répartition des effectifs d'une classe + groupe langue + options + langues euro. L'élève demandera 4 ou 5 spécialités dont une via le CNED (Centre National de l'Enseignement à Distance). Le conseil de classe va ramener ce choix à 3 (voire 4 avec hiérarchisation des vœux).  
 Une réunion est prévue avant Noël avec les parents de secondes et les parents élus pour explications.
- 8- Lors des conseils de classes du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'an passé, les comptes rendus faits par les représentants des parents n'ont pas été transmis aux familles. Pourquoi ? Que faire pour nous permettre de rendre-compte de notre activité de représentants des parents d'élèves ?**  
 => Réflexion en cours pour ne plus envoyer le bulletin de note papier et de le publier directement sur Pronote. Projet de publier également le compte-rendu des conseils de classe sur Pronote. Ça n'a pas encore été proposé aux enseignants. Monsieur le proviseur s'engage à la diffusion de ces documents d'une façon ou de l'autre.
- 9- Sur le site du lycée, la partie consacrée à l'association des parents d'élèves FCPE pourrait-elle être mise à jour avec la composition du nouveau bureau ?**  
 Présidente : Françoise Bestieu 06 63 60 41 13  
 Trésorière : Martine Drouard 06 17 57 38 38.  
 Secrétaire : Adeline Marchika 06 68 51 40 98  
 Responsable LP : Monique Coignat 06 12 14 12 57  
 Contact association de parents d'élèves : fcpejoliotcurie.sete@gmail.com  
 => Ce sera fait très rapidement par le webmaster.

#### **QUESTION DIVERSE DES REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS SUR LES FILES D'ATTENTE A LA CANTINE**

Contexte de cantine trop petite malgré l'agrandissement récent, de hausse des effectifs, de temps pour déjeuner plus court et de livraison d'une machine pour évacuer les plateaux trop lente et avec un tapis roulant trop court. Allongement des files d'attente à la cantine : file d'attente pour entrer et file d'attente pour sortir. En conséquence une partie des élèves n'a pas le temps de déjeuner en une heure ce qui entraîne beaucoup de retard aux cours de début d'après-midi. Madame la CPE précise avoir fait 37 billets de retard ce jour (dont le dernier à 13h45), pour les professeurs qui ont refusé les élèves, sachant que beaucoup d'autres élèves ont été admis en cours avec du retard. Les chariots pour laisser les plateaux ont été ressortis pour éviter que les élèves les laissent sur les tables.